

Le temps des perce-neige



Jean-Pierre Sueur
Maire d'Orléans

15 février. Nous achevons une série de réunions publiques sur le projet du tramway. Ces réunions, qui ont rassemblé des assistances nombreuses, ont été riches et utiles. Plusieurs dizaines de personnes s'y sont exprimées chaque soir. J'ai été frappé par la qualité des débats : chacun a été écouté par tous. Comme c'est légitime, un tel projet suscite des questions ou des appréhensions. Il suscite aussi beaucoup d'attentes et d'enthousiasme. Je constate qu'il n'entraîne pas d'agressivité. Cette concertation, qui s'est également traduite par des centaines de remarques sur les registres des expositions, est précieuse. Travaillant avec mes collègues élus sur les différentes variantes d'itinéraires possibles, je constate combien chacun s'attache à en tirer

pleinement parti pour desservir au mieux les habitants de nos communes, sans perdre de vue pour autant le souci de cohérence qui doit être le nôtre au niveau de l'agglomération toute entière.

16 février. Pourquoi ai-je proposé au conseil municipal - qui m'a suivi - d'adopter un règlement municipal des opérations funéraires permettant une grande transparence, une grande clarté, quant au coût des prestations mises en œuvre par les différentes entreprises ? Parce que je tiens à ce que la loi du 8 janvier 1993, que j'ai eu l'honneur de présenter et de défendre devant le Parlement, soit appliquée conformément à sa lettre et à son esprit. Et parce que je pense qu'il appartient à la puissance publique de protéger les familles à un moment où elles sont éprouvées, donc vulnérables. Je vois mal au nom de quoi on pourrait, en cette matière, s'opposer à la transparence et à la clarté.

27 février. J'apprends que le bâtiment public - mairie et bibliothèque - du quartier nord-est vient d'obtenir pour sa «qualité architecturale» l'un des dix grands prix décernés par l'association des Maires de France et la Fédération Nationale du Bâtiment. Je m'en réjouis pour le jeune architecte, M. Poivet. Cet édifice que l'on aperçoit du boulevard Marie Stuart et qui ouvre sur la place Mozart (en cours d'achèvement) a fait la une de notre tout dernier magazine municipal. Toute en courbes et en vagues, sa façade s'anime des fugaces reflets de la ville et du ciel.

Avec lui, l'architecture contemporaine compte un nouveau fleuron à Orléans. N'hésitez pas à le visiter.

28 février. La Foire Exposition aura, cette année, pour thème : «l'ère du multimédia». Ce sera l'occasion de réfléchir à une évolution qui est très rapide. La planète Internet se joue des frontières, des législations et des règles de la propriété intellectuelle. Si habitué qu'il fût de tenir le rôle de l'honnête Candide de nos vendredis soirs, Bernard Pivot semblait, l'autre jour, véritablement sidéré par le déferlement de réseaux de communication-gigogne qui atteindrait bientôt chaque canton du monde. Faut-il s'en alarmer ? J'aurais plutôt tendance à penser qu'il y a là de grandes chances. A vrai dire tout dépend de ce que nous ferons de ces nouveaux outils. On a pu constater que la multiplication des chaînes de télévision allait trop souvent de pair avec une uniformisation croissante des programmes. Nous devons, tout au contraire, tirer parti des nouvelles formes de la communication pour promouvoir le pluralisme de l'information, de la pensée, de la culture, des formes de création et d'expression, aux dimensions du monde. Devant un tel enjeu, ni la France ni l'Europe ne peuvent rester passifs.

29 février. Découvrir à Orléans près d'un manoir abandonné un immense tapis de perce-neige est un bonheur rare. Notre ville recèle ainsi de nombreux bijoux méconnus. Le regardant du haut de l'une de nos tours, j'y discernais naguère des jardins insoupçonnés. ■